



## Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Novembre 2019



# Les opérations de paix du Maroc : un axe majeur de la politique extérieure du pays

**Axel Augé**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra



Cette note a été réalisée grâce au soutien de la Confédération suisse. Les propos énoncés dans cette publication ne sauraient en rien engager la responsabilité des organismes pilotes de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle de la Confédération suisse.

## Introduction

Le Royaume du Maroc est un acteur essentiel des opérations de paix de l'Organisation des Nations unies. Depuis son adhésion à l'ONU en 1956<sup>1</sup>, le Royaume chérifien s'est sans cesse engagé pour la stabilité des territoires en conflit auprès des Nations unies.

Les Forces armées royales (FAR) ont mené plusieurs missions dans le monde, en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et à Haïti, pour consolider la paix et protéger les populations. Ces opérations ont développé, auprès des professionnels civils et militaires marocains engagés dans la mise en œuvre des opérations de paix (OP), une culture du système des Nations unies. Les diplomates (au siège de l'ONU à New York), les fonctionnaires des ministères impliqués dans la définition du format de contribution (la Défense nationale, les Affaires étrangères) et les experts (conseillers militaires et officiers d'état-major) possèdent une bonne connaissance des procédures onusiennes relatives à la génération de force et aux règles administratives, financières et techniques pour correspondre aux standards opérationnels établis par les Nations unies.

À l'instar des autres contributeurs, le Maroc mobilise son expérience dans les OP comme levier de rayonnement sur la scène internationale. Le statut d'acteur de la sécurité reste un enjeu pour Rabat qui estime qu'une bonne image internationale et la confiance des partenaires augmentent son influence et ses marges de manœuvres sur les grands enjeux diplomatiques touchant à ses intérêts. L'expérience historique du Royaume dans le maintien de la paix renforce aussi ses savoir-faire. Si bien que sa trajectoire comme contributeur lui permet de promouvoir des pratiques vertueuses susceptibles d'ériger le pays en modèle et d'inspirer d'autres partenaires moins familiers avec le système de l'ONU, notamment dans les domaines du genre, de la protection des civils, de l'amélioration du dialogue triangulaire ou de l'attractivité des écoles militaires de formation marocaines. Ces pratiques touchent à l'existence d'une vision politique et doctrinale intégrant les OP comme axe de la politique extérieure ou de sécurité reposant sur un ensemble d'institutions dédiées qui permettent l'appropriation culturelle des exigences des Nations unies en matière de maintien de la paix.

---

1. Le Maroc devient indépendant le 2 mars 1956 après la fin du régime de protectorat français.

Pour Rabat, les OP tiennent lieu de rente diplomatique et de soft power<sup>2</sup>, bénéfique pour le prestige du pays. Si depuis 1976, le Maroc peine à imposer ses vues sur la question de la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans le Sahara occidental<sup>3</sup>, soutenue par l'Algérie, c'est aussi parce que, en dépit de ses engagements militaires, le pays a pratiqué un repli diplomatique<sup>4</sup> qui a gêné le règlement d'un certain nombre de conflits où ses intérêts furent en cause.

Aussi, la participation des pays africains est-elle souvent abordée sous l'angle exclusif des motivations économiques<sup>5</sup> ou stratégiques<sup>6</sup>, présentant les contributeurs comme des acteurs principalement intéressés par les bénéfices matériels sous la forme de remboursement ou de renforcement capacitaire. Or, l'activisme international de Rabat dans le domaine du maintien de la paix indique un autre enjeu : accroître son influence, bâtir une doctrine intégrant les opérations de maintien de la paix et préserver ses intérêts sur la scène internationale.

Cette note entend donner des clés pour comprendre le parcours du Maroc comme contributeur de troupes aux OP. Elle expose sa trajectoire en mettant en valeur les bonnes pratiques et l'appropriation des procédures techniques des acteurs marocains en faveur de la génération de force.

## 1. Brève histoire du Maroc au service du maintien de la paix : une contribution ancienne

Le Maroc possède une expérience significative des OP sur plusieurs zones de conflit en Afrique, en Europe ou ailleurs. Le Royaume est à la 12<sup>e</sup> place des fournisseurs de troupes aux missions des Nations unies. Il occupe le 2<sup>e</sup> rang dans le monde arabe et le 6<sup>e</sup> en Afrique<sup>7</sup>. Contributeur historique, le pays consacrerait aux OP environ 15 % des effectifs de la Force armée royale, estimés à 195 800 hommes. 2 120 militaires et experts<sup>8</sup> marocains étaient engagés en 2019 dans trois missions des Nations unies : la MONUSCO en République démocratique du Congo (RDC), la MINUSCA en République centrafricaine (RCA) et la MINUSS au Soudan du Sud.

- 
2. Dans le domaine des relations internationales, le Soft Power désigne la puissance d'influence d'un État sur un autre État.
  3. Ce territoire accueille depuis 1991 sur son sol la mission des Nations unies pour le Sahara occidental (MINURSO).
  4. En 1984, le Maroc quitte l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui reconnaît la République arabe sahraouie démocratique (RASD) comprenant le Sahara occidental, une zone que le Maroc revendique comme partie intégrante de son territoire. En 2017, le Royaume du Maroc réintègre l'Union africaine et adhère à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
  5. Voir Michel Luntumbue, « [Contribuer à la génération de force des OMP de demain ? Fractures capacitaires et défis des pays contributeurs](#) », Note de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, 2017, 15 p.
  6. Éric W. Fofack, « [1992-2012, vingt ans de maintien de la paix en Afrique : quel bilan ?](#) », Note d'Analyse du GRIP, 2012, 14 p.
  7. Source : [www.peacekeeping.un.org](http://www.peacekeeping.un.org). Consulté en juillet 2019.
  8. Source : [www.peacekeeping.un.org](http://www.peacekeeping.un.org). Consulté en juillet 2019.

## Contingent du Maroc par mission et type de personnel

MONUSCO	1 361
MINUSCA	750
MINUSS	2

MONUSCO : 7 officiers d'état-major, 1 361 militaires

MINUSCA : 11 officiers d'état-major, 750 militaires

MINUSS : 2 experts

(source : DPO, 31 septembre 2019)

## Des forces royales pour servir la paix internationale

La participation du Maroc aux opérations de paix est ancienne. Rabat a toujours répondu favorablement « *aux appels de la communauté internationale pour soutenir les efforts de paix* »<sup>9</sup>. Depuis plus d'un demi-siècle, 11 hôpitaux chirurgicaux de campagne ont été déployés pour assurer près de 530 000 prestations médicales en faveur des populations meurtries alors que plus de 63 000 Casques bleus marocains<sup>10</sup> ont contribué aux opérations onusiennes. Les premiers furent déployés en juillet 1960 au Congo dans le cadre de l'« *Organisation des Nations unies au Congo* »<sup>11</sup> (ONUC), pays alors déstabilisé par une transition chaotique vers l'indépendance. En 1989, le Maroc déploie en Angola 15 soldats et 11 policiers pour coordonner les actions sur le terrain de la Mission de vérification des Nations unies (UNAVEM I).

De 1992 à 1994, les FAR engagent 1 430 militaires, policiers et observateurs au sein de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM I). Ces soldats sont chargés de veiller au cessez-le-feu, sécuriser l'acheminement de l'aide et protéger les employés de l'ONU. Les soldats marocains ont également été mobilisés dans la deuxième opération en Somalie (ONUSOM II), en 1994. En Afrique de l'Ouest, le pays déployait en Côte d'Ivoire 734 militaires en 2004, au plus fort de la crise postélectorale dans le cadre de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

En République démocratique du Congo (RDC), dès 1999, le Royaume participe à la mission des Nations unies au Congo (MONUC), avec 750 militaires, 4 officiers d'état-major et 4 policiers chargés de veiller, en premier lieu, au respect du cessez-le-feu entre les belligérants. La protection des civils représente l'autre dimension des tâches confiées aux Marocains dans ce pays : un hôpital médical de campagne dont les prestations sont assurées par 51 militaires experts est déployé aux côtés des troupes. La résolution 1925 du Conseil de sécurité remplace la MONUC par la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). 835 soldats et 3 experts marocains sont impliqués. En juillet 2019, les troupes du Royaume sont présentes en RDC pour surveiller la paix.

9. Source : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

10. C'est en Afrique subsaharienne que les troupes du Royaume sont les plus actives pour soutenir la paix.

11. En 1960, la République du Congo est divisée et en proie à des tensions politiques et militaires opposant les partisans de Moïse Tschombé et Patrice Lumumba. L'Organisation des Nations unies au Congo deviendra, après 1963, l'Opération des Nations unies au Congo (1963).

En 2019, le Royaume s'est aussi engagé en République centrafricaine (RCA) dans la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA). 749 militaires et 11 experts veillent à la paix dans ce petit pays d'Afrique centrale ravagé par des tensions politiques et communautaires.

Les contingents marocains ont participé à d'autres missions de paix dans le monde. À Haïti, en 2004, le Maroc a contribué à restaurer la sécurité et la stabilité politique à travers la mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH).

### **Une contribution diversifiée**

Plusieurs déploiements de troupes ont engagé le pays dans la résolution des conflits sur le sol européen. Le Maroc a participé aux opérations militaires dans le cadre de sa coopération avec l'OTAN : la Force de stabilisation en Bosnie-Herzégovine (SFOR) en 1995 et la Force de paix au Kosovo (KFOR) en 1999. Les troupes marocaines avaient pour mission d'imposer aux belligérants les accords de Dayton. 2 200 personnels militaires, policiers et médecins ont apporté une assistance humanitaire et maintenu la paix. En 2004, le Maroc obtient le statut « *d'allié majeur hors-OTAN* » lui permettant d'intervenir aux côtés de ses alliés européens et américains dans le cadre du dialogue sur la Méditerranée et de sa coopération militaire avec l'Europe et les États-Unis.

Le décès de 43 Marocains en opération rappelle que le pays paie un lourd tribut à la sécurité internationale<sup>12</sup>. Toutefois, ces pertes n'ont pas diminué l'implication du pays en faveur de la paix. Elles renforcent au contraire l'engagement des FAR pour la stabilité mondiale, amenant les organisations internationales<sup>13</sup> à reconnaître le professionnalisme des Casques bleus marocains.

---

12. Trois militaires du 21<sup>e</sup> régiment perdent la vie en 2015 dans un accident de voiture survenu à l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). En juillet 2017, ce sont deux Casques bleus marocains qui perdent la vie en République centrafricaine, trois autres sont blessés. La MINUSCA en République centrafricaine est, jusqu'en 2019, l'opération la plus meurtrière de sa participation aux opérations de paix. Entre 2015 et 2017, 9 soldats marocains sont tombés au champ d'honneur (selon le site d'information 360. [www.le360.ma](http://www.le360.ma)).

13. Déclaration du SG A. Guterres devant les troupes de la MINUSCA en 2017. Nick Birnback, porte-parole du département des opérations de paix aux Nations unies exprimait sa reconnaissance envers le contingent marocain pour sa contribution continue en RCA.

**Tableau 1. Le Maroc dans les OP : 59 ans au service du maintien de la paix avec les Nations unies (1960-2019)**

Missions	Date	Contribution marocaine
Mission des Nations unies au Congo (ONUC)	1960-1964	3 200 soldats déployés pour soutenir la transition politique vers l'indépendance.
Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM I et ONUSOM II)	1992-1994	Déploiement de 1 430 effectifs composés de militaires policiers et observateurs, chargés de surveiller le cessez-le-feu et sécuriser l'acheminement de l'aide.
Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC)	1992-1993	Déploiement de 100 personnels policiers.
Mission de vérification des Nations unies en Angola (UNAVEM I II III)	1991-1995 1995-1997	Engagement de 15 observateurs et de 11 policiers.
Mission des Nations unies au Congo (MONUC)	1999 -2010	Déploiement de 750 militaires, 4 officiers d'état-major, 4 policiers, 1 hôpital médical de campagne dont les prestations sont assurées par 51 militaires experts.
Force de la mise en œuvre de la paix en Bosnie-Herzégovine (IFOR)	1995-1996	Déploiement d'un Contingent de 1 300 soldats.
Forces de stabilisation de la paix en Bosnie-Herzégovine (SFOR) remplacée par EUFOR-ALTHEA en décembre 2004	1996-1999	Après la réorganisation de la SFOR, le Maroc a réduit ses troupes à 135 personnes.
Forces de l'OTAN au Kosovo (KFOR)	1996-2009	Déploiement d'unités militaires et médicales de 438 personnes.
Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)	2004-2017	734 militaires déployés pour restaurer la stabilité après la crise postélectorale.
Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Mission conjointe hispano-marocaine	2004- 2006	Contingent de 364 personnes dont 164 Marocains.
Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)	2010-2019 (en cours)	Déploiement de 835 soldats, 3 experts et d'une unité médicale.
Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA)	Création en 2014 (en cours)	749 militaires et 11 experts chargés de restaurer la sécurité et contenir la violence entre groupes armés

Source : Informations réunies à partir des informations disponibles sur la Mission permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations unies

## 2. Les motivations du pays à contribuer aux opérations de paix

Une partie de la littérature<sup>14</sup> sur les opérations de paix présente les États contributeurs de troupes – dont le Maroc – comme des acteurs de la sécurité motivés par la recherche des bénéfices matériels touchant au domaine militaire (renforcer des capacités opérationnelles, acheter la paix sociale), régional (affirmer une hégémonie territoriale), économique (percevoir les remboursements onusiens pour renouveler les matériels) et de la sécurité (contenir les crises aux frontières). Certes, le Maroc tire des avantages économiques de sa participation aux opérations de paix. Cependant, les bénéfices symboliques en termes d’image sont essentiels aux yeux de Rabat pour mener à bien son action politique et diplomatique<sup>15</sup>. En cela, l’engagement du pays dans les OP s’interprète comme une quête de puissance d’influence du Royaume sur la scène internationale.

### Préserver ses intérêts

Les OP donnent à la monarchie une image de contributeur dynamique à la sécurité. En déployant ses troupes, Rabat accède aux instances de commandement et de décision des organisations internationales, régionales et multilatérales<sup>16</sup>, et accroît son influence dans les arènes où se règlent les problèmes du monde. Le bénéfice est double : améliorer son image auprès de ses partenaires et professionnaliser ses modes de travail en adoptant les normes des instances avec lesquelles Rabat coopère.

La participation du Maroc aux missions des Nations unies place le pays en position de force pour mener des négociations diplomatiques en vue de préserver ses intérêts. Par exemple, en mars 2019, le Royaume réaffirmait avec fermeté son leadership sur le Sahara occidental lors de la Conférence ministérielle de Marrakech. Rabat a pu imposer ses vues en rappelant « *l’exclusivité des Nations unies en tant que cadre de recherche d’une solution politique, mutuellement acceptable, réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara* »<sup>17</sup> et en précisant que les discussions sur le statut d’autonomie réclamé par les indépendantistes du Polisario ne pouvaient se conduire que sous le contrôle de Rabat, écartant toutes ingérences

14. Communication d’Alexandra Novosseloff à la [table-ronde de l’Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix sur les prérequis d’un engagement au maintien de la paix des Nations unies](#), New York, 4 octobre 2017 ; Traore B., « [La contribution africaine au maintien de la paix onusien : enjeux et dessous d’un engagement croissant](#) », Note d’Analyse du GRIP 2013, 16 p. ; Muracciole, J-F., *L’ONU et la sécurité collective*, Paris, Ellipses, 2006 ; Le Gouriellec, S., « La participation des forces armées africaines aux opérations de maintien de la paix. Une nouvelle manifestation des stratégies d’extraversion », *Afrique contemporaine*, n° 260, 2016, p. 83-86 ; Pierre Vermeren, *Le Maroc en transition*, Paris, La Découverte, 2001 ; Emanuel, N., « Aidez-vous vous-mêmes », *Air and Space Power Journal Afrique et Francophonie*, 4e trimestre 2014, p. 3-16.

15. Entretien avec un lieutenant-colonel de l’armée de terre français chargé de l’organisation du séminaire de formation des officiers d’état-major organisé en février 2019 à Paris à l’école militaire.

16. Le Maroc était membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies en 1963-1964, 1992-1993 et de 2012 à 2013.

17. Source diplomatique.

africaines ou européennes<sup>18</sup>. D'ailleurs en 2017, la réintégration du Maroc dans l'UA<sup>19</sup> et sa candidature en cours au sein de la CEDEAO était vue comme une volonté d'étendre son influence auprès des pays africains de son voisinage géographique.

Cet activisme permet donc au Royaume de contenir des velléités diplomatiques susceptibles de menacer ses intérêts ; comme ce fût le cas en mars 2019 à Pretoria avec la conférence sous l'égide de l'actuel président sud-africain Cyril Ramaphosa où dix pays de l'UA dont la République arabe sahraouie démocratique (RASD), l'Algérie (soutien du Polisario) et la SADC<sup>20</sup> se sont réunis pour débattre du statut du Sahara occidental en l'absence du Maroc. Cette initiative suscita le courroux des autorités marocaines, qui, en réponse, rassemblaient, la même semaine, trente-sept pays dans le cadre d'un symposium sur le processus politique des Nations unies pour le règlement de la situation du Sahara occidental. De même, le prestige du Maroc se joue également à l'ONU. La diplomatie marocaine à New York conduite par l'ambassadeur Omar Kadiri<sup>21</sup> dans le cadre du C34 est déterminante dans les débats sur l'implication des contributeurs, la formulation des politiques et la prise de décisions en matière de génération de force.

Monsieur Kadiri insistait en commission spéciale<sup>22</sup> sur l'impérieuse nécessité d'une coopération triangulaire renforcée entre les États, le Secrétariat et le Conseil de sécurité. En prenant l'exemple de la réactivité de son pays sur le déploiement rapide d'un contingent marocain en RDC rendu possible par la collaboration exemplaire avec le Secrétariat. Omar Hilale, Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations unies, se félicitait de la réactivité de son pays en déclarant dans une réunion du Conseil de sécurité que « *le Maroc a procédé à l'envoi d'un bataillon à déploiement rapide au sein de la MONUSCO. Son déploiement n'a pris que deux mois entre l'expression d'intérêt et l'arrivée sur le terrain. Il imputait cette « prouesse » à la collaboration exemplaire avec le Secrétariat qui pourrait, selon lui, être érigée en bonne pratique* »<sup>23</sup>. On se souvient également des consultations menées en 2018 pour la réforme des OP lancées par le SG Antonio Guterres dans lesquels l'engagement du Maroc était capital.

---

18. Source diplomatique. Pour Rabat, le Sahara occidental est marocain.

19. En 1984, le Maroc quittait l'organisation de l'unité africaine (OUA) après sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique qui comprend le Sahara occidental, une zone que le Maroc revendique comme une partie de son territoire.

20. SADC est l'acronyme anglais qui désigne *Southern African Development Community* ou la Communauté de développement d'Afrique australe.

21. Monsieur Kadiri porte le titre de ministre plénipotentiaire à la Mission permanente du Maroc auprès de l'ONU.

22. AG/PK/234. Couverture des réunions. Intervention de monsieur Omar Kadiri, « Comité spécial du maintien de la paix : sécurité et performance du personnel déployé sur le terrain au cœur des débats », 11 février 2019.

23. Déclaration de l'ambassadeur Omar Hilale au siège. Séance 8612E du CS/13943, 9 septembre 2019.



Rabat mettait en avant, pour la performance des missions, la nécessité de consulter les experts militaires dans la mise en œuvre opérationnelle des mandats, et dans leur élaboration, l'extension du rôle des groupes d'experts tels que l'African Military and Police Advisor Community (AMPAC) ou le MPAC, c'est-à-dire le groupe désigné comme *Military and Police Advisor Community*.

Le dynamisme diplomatique et le professionnalisme de sa troupe dans les missions de l'ONU deviennent pour Rabat l'occasion d'étendre son influence sur les affaires internationales. D'où l'attention portée à la langue comme avantage opérationnel et à la modernisation de sa politique de défense.

### **Professionaliser la troupe et moderniser la défense**

Le professionnalisme des FAR s'est affirmé avec la fréquence élevée des missions de paix comme l'attestent les données présentées dans le tableau mentionné précédemment. Ces opérations sous l'égide des organisations internationales (ONU, OTAN) ont permis d'améliorer le comportement des soldats, de sensibiliser la troupe au genre dans les OP et de développer une bonne conduite des soldats qui affichent un comportement discipliné même si des allégations d'inconduites<sup>24</sup> ont pu être reprochées aux troupes en opération.

Ce professionnalisme résulte du contexte international dans lequel les FAR ont coutume de travailler. Cette habitude a familiarisé les troupes avec les procédures, les normes relatives à la génération des forces et a rendu les contingents interopérables. Par exemple, le Maroc a su bénéficier de sa coopération avec l'ONU pour moderniser sa politique de défense, former ses cadres militaires, intégrer les nouvelles technologies et renouveler ses matériels. Ce partenariat ne s'est pas réduit uniquement à la dimension militaire autour d'exercices conjoints<sup>25</sup> entre armées américaine, britannique et marocaine. Il a également renforcé le contrôle démocratique des forces, faisant dire à Anthony Cordesman que « *l'armée marocaine, politiquement neutre, est la plus professionnelle et la plus efficace des armées maghrébines, l'une des forces les mieux conduites, les mieux formées et les plus motivées du monde arabe* »<sup>26</sup>.

---

24. Selon les mots du porte-parole du maintien de la paix à l'ONU, Nick Birnback à propos de l'action du contingent marocain en République centrafricaine (RCA). En 2005, six soldats marocains du contingent des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) sont soupçonnés d'abus sexuels sur mineures alors qu'ils sont engagés dans ce pays. Les soldats incriminés sont poursuivis par la justice militaire marocaine. Le commandant marocain du contingent et son adjoint sont relevés de leurs fonctions. En 2015, deux soldats marocains déployés dans le cadre de la MINUSCA sont impliqués dans des allégations d'abus sexuels sur des personnes civiles.

25. En avril 2017, le Maroc participait à un exercice militaire organisé à Agadir avec les États-Unis et le Royaume-Uni dans le cadre des actions de l'AFRICOM, le commandement des États-Unis pour l'Afrique.

26. Cordesman, A., *The Military balance and Arms sales in North Africa, 1990-1996*, Washington, CSIS, 1996, p. 25-42.

## Le multilinguisme : un avantage opérationnel

Les soldats marocains parlent l'arabe, le français et l'anglais. Cet atout linguistique se traduit en avantage opérationnel et accroît l'impact de la troupe sur les théâtres d'opération en permettant une meilleure appropriation culturelle des missions et une plus grande confiance de la part des partenaires.

En parlant la langue des civils à protéger (le français ou l'arabe), les soldats sont mieux acceptés par les populations. Ils discernent avec précision les enjeux locaux et les mécanismes infra-étatiques de résolution des crises, ce qui permet de faire remonter au commandement des informations de terrain de première importance.

Pour le Comité C-34 du maintien de la paix, la langue est un élément de l'interopérabilité horizontale entre le contingent sur le terrain et la population locale. Ses membres estiment que le critère linguistique doit désormais devenir indispensable dans la sélection du personnel appelé à être engagé sur un théâtre d'opération, en particulier si la mission se déroule dans l'espace francophone ou arabophone. Dans une déclaration au Conseil, l'ambassadeur Omar Hilale rappelait le rôle du Royaume dans le renforcement de la francophonisation du maintien de la paix à travers les formations militaires dispensées par Rabat envers des pays amis et alliés ayant le français en partage. « *Le Maroc entreprend une série de formations destinées principalement aux pays africains francophones. Une première formation d'officiers planificateurs est en cours au Maroc et une autre, en génie, se déroule d'octobre à décembre, tandis qu'une formation dans le domaine médical est programmée au premier semestre 2020* »<sup>27</sup>. Ainsi, la maîtrise de la langue du pays où la mission est engagée améliore la compréhension du théâtre et l'appréciation par les contingents des options de gestion et de règlement adaptées au contexte<sup>28</sup> ; même si cette proximité est susceptible de susciter une suspicion d'impartialité<sup>29</sup> envers les contingents proche culturellement des communautés à protéger.

---

27. Omar Hilale, « Déclaration au Conseil de sécurité », ONU, CS13943, réunion du 9 septembre 2019, séance 8612E.

28. Powell, K., « The African Union's Emerging Peace and Security Regime: *Opportunities and Challenges for Delivering on "the Responsibility to Protect,"* ISS Monograph Series, no. 119, Ottawa : North-South Institute, may 2005, p. 16.

29. Ce fût le cas en République centrafricaine où des Casques bleus tchadiens parlant l'arabe ont été accusés d'impartialité en raison des liens étroits qu'ils entretenaient avec les groupes armés arabo-musulmans.

### 3. Obstacles et défis : les bonnes pratiques du Royaume dans son parcours de contributeur

Le déploiement continu des contingents du Royaume en faveur des OP promeut dans les administrations impliquées une culture du système des Nations unies. Si bien que le ministère de la Défense et celui des Affaires étrangères, l'état-major général des FAR, les unités de terre et la police possèdent un savoir-faire qui hisse la troupe aux normes de l'ONU. Cette expérience engendre des bonnes pratiques qui, en même temps, représentent des défis pour le Royaume, notamment dans le domaine de la gouvernance de la défense et la rationalisation du financement des opérations, la professionnalisation des services et la consolidation capacitaire aussi bien sur les matériels que sur les savoirs opérationnels.

#### **Le défi d'une rationalisation des politiques de défense**

La planification nationale du soutien financier aux OMP, désormais indispensable pour répondre aux standards des Nations unies, a eu un impact positif sur la gouvernance du secteur de la défense. À cet effet, le gouvernement d'Abdelilah Benkirane<sup>30</sup>, alors Premier ministre en 2015, sanctuarisait un poste budgétaire dédié à l'octroi d'indemnités aux troupes mises à la disposition de l'ONU. En 2015, le décret n° 2-15-156 adopté par Rabat facilitera le versement des primes aux contingents marocains de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Ces dispositions budgétaires<sup>31</sup> seront étendues aux opérations militaires nationales pour permettre le paiement des primes aux soldats des régiments déployés dans le Sud du pays qui concentre des enjeux militaires et politiques liés au Sahara occidental.

De même, l'image de partenaire privilégié que le Royaume donne à ses alliés étrangers lui impose une certaine orthodoxie financière ; ce qui l'amène à faire montre de rigueur dans le versement en temps et en heure de ses cotisations aux organisations internationales.

Rabat s'est par exemple acquitté en 2018 de l'intégralité de sa contribution financière ordinaire aux Nations unies<sup>32</sup> alors que plusieurs « grands pays » comme les États-Unis ou le Brésil ont souvent tardé à régler leur part<sup>33</sup>.

Ce volontarisme diplomatique dans le domaine des OP s'est traduit par l'élaboration d'un corpus législatif qui accroît la rationalisation de la gestion du secteur de la défense.

30. Au mois de mars 2017, le chef du gouvernement du Maroc devient monsieur Saad-Eddine El Othmani en remplacement d'Abdelilah Benkirane.

31. Le Royaume possède un budget de la défense estimé à 3,63 milliards de dollars en 2018 : Military Balance, 2019, The international institute for strategic studies.

32. Le Royaume a réglé en 2018 la somme de 1 312 582 USD. Ce règlement est d'autant important que la plupart des pays membres ne versent que partiellement leur contribution financière.

33. Voir l'article de la 5<sup>ème</sup> commission, AG/AB/4076. 17 octobre 2013. Voir l'article « [Les retardataires, dont les États-Unis, le Brésil et le Venezuela, appelés à épurer une dette de 945 millions de dollars au budget ordinaire de l'ONU](#) ».

Le Maroc a su tirer des enseignements de ses engagements, intégrant dans sa Loi organique<sup>34</sup> modifiée en 2011 les principes onusiens comme le respect de la légalité internationale, des droits de l'homme, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté. La Constitution de 2011 mentionne l'indivisibilité de la sécurité. Elle adapte la doctrine de sécurité nationale à l'approche onusienne de la gestion des crises exposée dans les rapports successifs de l'Agenda pour la Paix de Boutros Ghali, les rapports Brahimi et Capstone, le rapport HIPPO ou l'agenda A4P<sup>35</sup>. Dans ce cadre, Rabat s'attache à privilégier la légalité internationale comme le contexte dans lequel les actions en faveur de la paix doivent s'inscrire. Cette approche marque les orientations politiques retenues par Rabat dans le règlement du conflit au Sahara occidental. De ce fait, les voies de résolution de cette crise prennent en compte la diplomatie onusienne et sa mission de paix. De plus, lorsque le Royaume s'implique dans le maintien de la paix, sa médiation vise à respecter les cinq segments des Nations unies en matière de gestion de crises : la diplomatie préventive, le maintien et la consolidation de la paix, la lutte contre le terrorisme et le désarmement<sup>36</sup>.

En outre, les circuits de décision en matière de paix passent par les plus hautes autorités politiques du Royaume : le roi, le Cabinet royal, le Conseil national de défense et de sécurité (CNDS), le Parlement<sup>37</sup>, le gouvernement<sup>38</sup>, les états-majors militaires pour la mise en œuvre capacitaire et la Mission permanente du Maroc auprès des Nations unies à New York, chargée de veiller au respect des standards onusiens, en relation avec le département des opérations de paix (DOP).

La spécificité du processus décisionnel marocain d'engager des troupes au profit des Nations unies tient au rôle prééminent du roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des FAR. En tant que commandant en chef et ministre de la Défense, il conserve un rôle centralisé. Aucun déploiement de troupes au pays ou à l'étranger n'est possible sans son approbation. Le roi décide seul en intégrant des enjeux stratégiques, économiques, politiques et militaires liés à l'opportunité de l'opération.

---

34. Constitution du Royaume du Maroc du 14 décembre 1962 (modifiée en 1970, 1972, 1996), Préambule. En 2011, suite aux Printemps arabes, une nouvelle réforme de la Constitution a lieu.

35. L'Agenda A4P ou action pour le maintien de la paix.

36. Source diplomatique. New York, conférence du 25 octobre 2018. Mettre en œuvre l'initiative « Action pour le maintien de la paix » : le défi des partenariats et de la performance.

37. La Constitution de 2011 préserve le bicaméralisme du Parlement marocain. Il est composé de la Chambre des représentants (mandature de 4 ans au suffrage universel direct) et de la chambre des Conseillers (mandature de 6 ans au suffrage universel indirect). Les parlementaires contrôlent l'action du gouvernement, votent les lois et évaluent les politiques publiques. Dans le domaine de la défense, en particulier pour les OP, ils ont un rôle limité, consultatif notamment en matière d'approbation du budget.

38. Le gouvernement, à travers le Premier ministre, dispose d'un pouvoir réglementaire sur les questions de défense. Son rôle, en concertation avec l'état-major militaire, est de mobiliser les capacités pour permettre le déploiement des troupes marocaines à l'international. La politique de défense est définie par le roi.

Toutefois, sa décision est éclairée par des analyses techniques émanant du Cabinet royal<sup>39</sup>, du CNDS<sup>40</sup> où siègent le Premier ministre, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'administration de la défense nationale<sup>41</sup>, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale et l'inspecteur général des Forces armées royales. Ces acteurs apportent une expertise technique pour conforter et mettre en œuvre la décision royale.

Ainsi, le ministère des Affaires étrangères en collaboration avec l'Inspection générale des Forces armées royales à Rabat entretient en discussion avec le département des opérations (DOP) et la Mission permanente du Royaume à New York pour garantir la conformité du format du contingent à déployer. À partir d'un travail d'échanges d'informations techniques, cette dernière s'assure du bon dimensionnement de la force, de sa compatibilité avec les standards onusiens et de l'employabilité des matériels (engins, véhicules, armement).

### **Le défi de la planification opérationnelle**

Le processus allant de la décision au déploiement puis au rapatriement d'un contingent est complexe. Le Maroc s'est doté au fil du temps, de structures institutionnelles pour préparer ces étapes, même si des efforts doivent encore être accomplis pour améliorer la planification opérationnelle et l'analyse stratégique préalable à la décision ou non d'engager des contingents<sup>42</sup>.

Dans le domaine opérationnel et stratégique, l'état-major général des Forces royales est mis dans la boucle de décision. Il examine les questions capacitaires en termes d'effectifs, d'équipements et de formation des troupes. Il veille à la planification des ressources et s'assure du bon état des matériels et de leur emploi (disponibilité, état de marche, performance).

De même, les structures institutionnelles implantées à l'étranger concourent à la mise en œuvre opérationnelle, à l'image du rôle de la Mission permanente auprès des Nations unies, à New York. Les officiers de cette organisation sont impliqués dans la phase de planification et de coordination préparatoire à la génération de force<sup>43</sup>, même si certains d'entre eux estiment être imparfaitement mobilisés dans ce processus.

---

39. Il est composé de fidèles serviteurs civils ou militaires promus à la faveur du pouvoir discrétionnaire du roi.

40. Le CNDS est chargé de coordonner les renseignements, évaluer les opportunités nationales en matière de sécurité et de fournir des informations dans le domaine de la sécurité et de la défense au profit du roi. Il rassemble les généraux des différentes armées (terre/air/marine royale).

41. Au mois de juillet 2019, dans le gouvernement dirigé par Saâdeddine El Othmani (chef de gouvernement), monsieur Abdelatif Loudiyi est le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'administration de la Défense nationale.

42. Larramendy, D. (sous la dir. de), *La participation francophone aux opérations de paix : état des lieux*. Montréal, réseau de recherches sur les opérations de paix, 2012, 35 p.

43. Entretien avec le diplomate militaire du Maroc, Nations unies, Séminaire international « [Mettre en œuvre l'initiative action pour le maintien de la paix : le défi des partenariats et de la performance](#) » organisé par l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, New York, 25 octobre 2018.

Autant diplomates que militaires, ces officiers possèdent une bonne connaissance des standards de formation préalable au déploiement<sup>44</sup> et des mécanismes de sélection exigés par le département des opérations de paix<sup>45</sup> (DOP). Leurs initiatives accélèrent l'appropriation des procédures onusiennes pour coller aux dispositifs du Système de préparation des capacités de maintien de la paix<sup>46</sup> (SPCMP). Ces officiers ont donc un rôle central dans la phase de planification préalable au déploiement. Leur maîtrise de la culture organisationnelle des Nations unies permet aux contingents d'adapter plus rapidement le format des matériels aux normes fixées dans le *Manuel Coe*<sup>47</sup> et le *SUR (Statement of Unit Requirements)* représentant l'expression des besoins par unité. Ils assistent également leurs homologues civils des cabinets ministériels pour mieux prendre en compte la signature du Mémoire d'accord (MoU) dans des conditions optimales et favoriser l'adaptation administrative des modalités du déploiement avec les procédures de remboursement réparties entre plusieurs domaines : les équipements majeurs, le soutien et les personnels.

### **Le défi de la consolidation capacitaire**

Les écoles militaires du pays et les officiers accoutumés au système des Nations unies ou dans une moindre mesure des autres organisations internationales de défense, l'OTAN notamment, sont mis à contribution pour partager leurs expériences et transmettre leur savoir-faire dans le cadre de la formation militaire. Les commandants dont les unités étaient engagées lors de missions antérieures (dans les Balkans, en Afrique subsaharienne) sont souvent mobilisés pour dispenser des formations en phase de pré-déploiement basées sur leur retour d'expérience. Par exemple le général de brigade Abdennasser Sinnate, chef de la Direction de l'histoire militaire de l'état-major général des FAR s'est impliqué dans la formation militaire, du temps où il était colonel, en communiquant sur son expérience opérationnelle dans le but de préparer la troupe aux engagements futurs.

Le Royaume possède un réseau étendu d'écoles de formation militaire<sup>48</sup>. L'attractivité des écoles contribue aux performances de la troupe marocaine en opération de paix. À cette fin, plusieurs formations militaires sur le territoire national ont été dispensées.

---

44. Les contingents suivent différents modules de formation dans le cadre des modules de base, de formation spécialisée (stage pour les officiers d'état-major, les unités de police, les personnels civils engagés) et de renforcement (sensibilisation aux abus sexuels, à la sécurité des personnels, à la sécurité routière et aux bonnes conduites).

45. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le département des opérations de paix (DOP) a remplacé le département des opérations de maintien de la paix (DOMP).

46. En anglais : *Peacekeeping Capability Readiness System*.

47. Le COE désigne le *Contingent Owned Equipment* et MoU désigne en anglais le *Memorandum of understanding*.

48. Parmi lesquelles : l'Académie royale militaire de Meknès, l'École royale du service de santé militaire (Rabat), l'École royale de l'air à Marrakech, l'Institut royal de police à Kénitra, le centre d'instruction de la marine royale à Casablanca, le Centre d'instruction du service social des FAR, l'École Mohammadia d'ingénieurs (EMI), le Collège royal de l'enseignement militaire supérieur (CREMS) à Kénitra.

C'est le cas du séminaire ouvert aux services intégrés des Nations unies qui organisaient avec les FAR une session pour les planificateurs nationaux des opérations de paix<sup>49</sup> au Collège royal de l'enseignement militaire supérieur de Kénitra. De même, les manœuvres militaires conjointes entre le Royaume et ses partenaires américain, européens ou africains augmentent la condition opérationnelle des contingents, dynamisent la coopération militaire et élèvent le niveau d'interopérabilité entre les forces marocaines et leurs alliés. Cette capacité à manœuvrer en interarmées consolident leurs capacités opérationnelles des contingents placée en mission multidimensionnelle et internationale. En 2019, plusieurs exercices ont été organisés sur ordre du roi : *Judicious Response* avec le Commandement américain en Afrique (AFRICOM), *African Lion*<sup>50</sup> avec le Canada, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Tunisie, les États-Unis, et en mode interarmées, l'exercice « Saghro<sup>51</sup> » dans le Sud-Est du pays près de la frontière avec l'Algérie.

La consolidation capacitaire ne porte pas exclusivement sur le domaine des savoirs opérationnels. Les engagements militaires de Rabat en faveur de la paix ont accéléré le renouvellement des matériels de ses forces et augmenté la part de la défense dans le budget du pays. La part des dépenses militaires<sup>52</sup> s'élève à 3,81 % en 2015, elle atteignait 2,90 % en 1999 lors de l'accès au trône du roi Mohammed VI. Les OMP ont clairement dynamisé l'économie de la défense.

En outre, le Royaume profite de sa participation aux OP pour moderniser ses capacités, et s'équiper en dehors du circuit onusien de récupération des matériels. En 2011, le Maroc recevait, pour un montant estimé à 2,4 milliards de dollars, des avions de combat américain de type F-16 dans le cadre de sa stratégie de renouvellement et de modernisation de l'aviation royale. Depuis l'abandon de sa coopération militaire avec l'URSS en 1965, le royaume se tourne vers les États-Unis et diversifie sa coopération militaire. En 2018, l'armée américaine profitait des manœuvres conjointes avec les FAR pour livrer sous forme d'achat ou de don plusieurs types d'équipements militaires dont certains seront engagés dans des OP : des chars Abrams, des fusils d'assaut M16, des fusils à pompe M500, des tracteurs autoroutiers et des combinaisons. Les uniformes et une partie de l'armement ont été ensuite mobilisés dans le cadre du maintien de la paix au titre des équipements militaires du royaume. Entre 2009 et 2019, le Royaume a engagé au total 22,9 milliards d'euros de dépenses militaires<sup>53</sup>.

---

49. Le séminaire était animé par 10 experts onusiens au profit de 39 participants issus de 13 pays francophones d'Afrique.

50. L'exercice African Lion vise à consolider les savoir-faire militaires des régiments dans les domaines du commandement opérationnel, de la manœuvre et de l'action civilo-militaire. D'autres exercices ont lieu et portent les noms suivants : *Phoenix express*, *Tafilalet* et *Sefrou*.

51. L'exercice Saghro réunit les FAR.

52. Selon les données proposées par l'université de Sherbrooke au Canada.

53. Selon le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI).

## Conclusion

Le Maroc a su tirer des leçons de son engagement historique dans les opérations de paix. La coordination des services en faveur des opérations s'est confortée au fil du temps. Les représentants du pays à New York sont consultés en permanence sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour correspondre aux standards onusiens de la génération de force. Sur le plan national, l'engagement du Maroc aux côtés de l'ONU renforce la professionnalisation des administrations impliquées dans les OP.

La préparation par étape des déploiements et le professionnalisme des services apportent un nouveau souffle au processus perpétuel d'ajustement des normes de travail des diplomates et des militaires marocains, tant à New York qu'à Rabat, pour correspondre aux exigences d'efficacité en matière de maintien de la paix. Ces règles de performance reposent également sur le critère linguistique mis en avant par Rabat comme un avantage opérationnel. L'identité marocaine multiple, à la fois arabo-musulmane, francophone, africaine et méditerranéenne, représente une plus-value en termes d'appropriation culturelle<sup>54</sup> des théâtres où les missions sont déployées et accroît ses performances.

En outre, dans les débats du Conseil sur la réforme de l'Organisation et des OMP, Rabat a toujours soutenu, à travers sa diplomatie, la vision du Secrétariat général d'une conception ouverte de la sécurité et des OP caractérisée par la prévention des conflits, la consolidation de la paix, du développement, de la parité homme-femme, la lutte contre les abus sexuels et de la protection des civils<sup>55</sup>. Ce volontarisme fait écho à l'engagement ininterrompu des FAR en faveur de la stabilité internationale aux côtés des Nations unies. Conjugés à une logique de rayonnement, l'activisme diplomatique et les OP constituent pour Rabat une rente qui lui ouvre des opportunités de négociation partout où ses intérêts sont en jeu. Pour le Royaume, le maintien de la confiance internationale passe par cet enjeu : conserver l'activisme diplomatique et militaire pour permettre au Maroc de préserver ses intérêts sur la scène internationale. Cet objectif repose en partie sur la capacité des institutions et des acteurs marocains à perpétuer une culture du maintien de la paix. L'expérience de contributeur historique au maintien de la paix donne au Royaume du Maroc l'image d'un partenaire modèle des Nations unies dans la mise en œuvre des opérations.

\*\*\*

54. Les experts militaires parlent l'arabe, le français et l'anglais. Ils peuvent donc traduire en plusieurs langues les outils de formation destinés aux Casques bleus.

55. Cette conception soutenue par le Royaume s'oppose à l'approche qui prône une vision plus traditionnelle de la paix et de la sécurité internationale centrée sur un maintien de la paix robuste présentée notamment dans le rapport Santos Cruz.



## L'auteur



**Axel Augé** est sociologue au Crec Saint-Cyr et au Liris (EA 7481). Il enseigne la sociologie militaire et politique aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Ses recherches portent sur les cultures et l'action militaire et le maintien de la paix en Afrique subsaharienne. Il est chercheur associé au Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP) et membre de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix. Il est l'auteur de plusieurs publications sur les opérations de paix et l'action militaire.

L'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère français des Armées, Affaires mondiales Canada et le ministère des Affaires étrangères belge ont conçu ensemble le projet dénommé « Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix ». Cet Observatoire constitue un cadre de discussion entre experts et personnalités francophones issus de pays contributeurs, et s'inscrit en cela dans un objectif de renforcement du dialogue triangulaire entre les États engagés dans le maintien de la paix, le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations unies.

